

CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION EN FISCALITÉ - CQFF INC.

Société privée de formation en fiscalité

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 3 juillet 2003

LE BUDGET DU 12 JUIN 2003, LE CONGÉ FISCAL DE 5 ANS ET AUTRES INFORMATIONS ADDITIONNELLES À VENIR...

Évidemment (...!), les règles fiscales sont modifiées à un rythme assez fou... Or, pour vous qui avez assisté au cours "Droit corporatif pour non-juristes, incidences fiscales canadiennes et traitement comptable : de la naissance à la dissolution", on peut dire que cela n'a pas tardé! Bien que nous vous expliquerons plus en détail les changements apportés par le budget du Québec du 12 juin 2003 (et qui affectent le contenu du matériel) lors d'un prochain message qui vous sera transmis dans quelques mois, retenez les deux aspects suivants lorsque que vous utiliserez votre cartable du cours que vous avez suivi en mai ou juin 2003 :

- i) Au niveau du congé fiscal de 5 ans au Québec, l'exemption normalement applicable à l'impôt sur le revenu, à la taxe sur le capital et aux cotisations au Fonds des services de santé (FSS) ne s'appliquera plus que sur une proportion de 75 % du revenu, du capital versé ou des salaires versés. Bref, il ne s'agira plus que d'un congé partiel mais il demeurera néanmoins très avantageux. Certaines règles de prorata ou encore particulières s'appliqueront aux sociétés déjà en congé fiscal et dont l'année d'imposition inclut le 12 juin 2003.
- ii) Les modifications annoncées par l'ancien gouvernement péquiste au niveau des taux et des seuils d'exemption à la taxe sur le capital ne s'appliqueront généralement pas selon les modalités prévues à l'origine. En effet, des changements ont été annoncés à compter de 2004. Le nouveau gouvernement a plutôt opté pour de nouvelles propositions qui seront, à prime à bord, plus favorables aux petites PME et moins favorables aux plus grandes PME. En attendant notre prochain message plus détaillé, vous pouvez toujours consulter l'un des 4 résumés du budget provincial du 12 juin 2003 pour lesquels nous offrons un lien Internet sur notre site Web.

Adresse de correspondance

CQFF INC.
1490, Kirouac
Laval, Québec H7G 2S1
Tél.: (450) 973-FISC - 3472 Téléc.: (450) 663-7054
Internet: www.cqff.com

CQFF INC.
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage
Montréal, Québec
H3B 5C9
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472
Télécopieur: (450) 663-7054

D'autre part, tel que convenu lors de la présentation du cours, nous publierons, dans le prochain message destiné aux participants de ce cours, quelques informations additionnelles dont nous avons discuté verbalement lors du cours mais qui ne faisaient pas partie du matériel remis aux participants. À titre d'exemples seulement, notons les suivantes :

- a) l'exemple pratique permettant de "transposer" une cristallisation à l'externe en cristallisation à l'interne;
- b) la réponse exacte de Revenu Québec sur la possibilité de non-association d'une société inopérante avec une société autrement admissible au congé fiscal de 5 ans par un choix judicieux de fin d'exercice financier et d'une dissolution de la société inopérante;
- c) du traitement comptable dans le cas spécifique d'une augmentation du capital versé légal qui excède les BNR de la société.

Finalement, notez que compte tenu qu'il y a eu des listes d'attente à Laval et à Longueuil pour les cours donnés en mai et juin 2003, nous présenterons pour une dernière fois ce cours le mercredi 24 septembre 2003 à Longueuil et le mardi 30 septembre 2003 à Laval. En raison des horaires chargés de l'automne pour d'autres cours, il n'y aura pas d'ajouts de dates. Par conséquent, si vous connaissez des confrères de travail qui désirent y assister, n'hésitez pas à leur souligner cette dernière et ultime possibilité. Bref, ce sera le temps ou jamais. Merci de votre collaboration... et au prochain message dans quelques mois...

Bonnes vacances à tous,

Yves Chartrand, M.Fisc.

Adresse de correspondance

CQFF INC.
1490, Kirouac
Laval, Québec H7G 2S1
Tél.: (450) 973-3472 Téléc.: (450) 663-7054
Internet: www.cqff.com

CQFF INC.
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage
Montréal, Québec
H3B 5C9
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472
Télécopieur: (450) 663-7054